Paris, le 28 aout 2018

**EAPN France - Avis sur le Programme National de Réforme (PNR)**

EAPN France a participé à l’avis du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale (CNLE) sur le projet 2018 du programme nationale de réforme de la France.

Remarques Préalables

* De nombreuses réformes ont été lancées par le Gouvernement du nouveau Président de la République élu en mai 2017. On ne connait pas bien leur impact :
  + Baisse des allocations logement ;
  + Suppression d’un grand nombre des contrats aidées ;
  + Ordonnance sur le droit du travail ;
  + Effet des réformes fiscales : ISF (impôt de solidarité sur la fortune) et suppression de la taxe d’habitation ;
  + Prélèvement sur la CSG (contribution sociale généralisée).
* D’autres réformes sont à venir :
  + Réforme des retraites ;
  + Stratégie de lutte contre la pauvreté (mi-sept.).

Points clés

* La nécessaire correction des déséquilibres macroéconomiques pose de réels problèmes.

Le fait de le respecter a évidemment une influence en raison de son impact potentiel sur la pauvreté et l’exclusion (diminution des dépenses sociales, politique concernant les salaires et leur limitation). L’application d’une telle politique a été inefficace à endiguer une divergence sans cesse croissante entre les Etats membres. De plus, les résultats des pays membres réputés « performants » cachent de profonds problèmes en matière de protection sociale, de pauvreté, et de revenus.

* Echec de la stratégie 2020

Devant l’échec de cette stratégie il faut la revoir et y ajouter la maitrise commune des flux migratoire et la lutte contre le réchauffement climatique.

Observations particulières

* Le système français de protection sociale permet – plus qu’ailleurs – à une partie importante de la population d’échapper à la pauvreté ;
* Le taux de l’indicateur ONPES de l’intensité de la pauvreté reste élevé en France (19.8% en 2014) ;
* Déficit des personnels médicaux ;
* Analyse contestée de la baisse des aides au logement ;
* 40% de retraités se trouvent entre le seuil de pauvreté et le niveau de budget de référence de l’ONPES ;
* Complexité de minima sociaux non réglée ;
* Absence des mesures sur l’immigration et l’insertion professionnelle des réfugiés ;
* Investissement social non pris en compte dans le grand plan d’investissement et qui devrait être soustrait du déficit du calcul public national ;
* Segmentation du marché du travail et faible taux de transition entre l’emploi temporaire et l’emploi stable (voir la future réforme de l’assurance chômage) ;
* Nécessité d’accompagner les personnes en situation de pauvreté et d’exclusion ;
* Demande d’une évaluation d’impact social sur les personnes à faible revenu des réformes prises.

Points Positifs

* La garantie jeune est une bonne expérience qu’il faudrait poursuivre et amplifier ;
* L’accompagnement des personnes en situation d’exclusion est indispensable à leur sortie de la pauvreté.

Points Négatifs

* Le PNR 2018 ne change pas véritablement le paradigme :

Le texte continue de reprendre des « recettes de politique économique dont l’efficacité est mise en cause par de nombreux économistes », en masquant leur inefficacité sur le plan sociale.

* Il ne prend pas en compte les recommandations de 2017, à savoir exclure du calcul du déficit public les dépenses sociales et celles consacrées à la défense et à la sécurité ;
* Une vraie stratégie contre la pauvreté et l’exclusion n’est pas identifiable dans le texte ;
* Ces politiques entravent la crédibilité et la transparence des objectifs établis par le Gouvernement et a des conséquences négatives sur l’opinion publique au sujet de l’Europe.

Avis sur le rapport d’EAPN Europe

EAPN France partage totalement les six messages clés du rapport final :

1. S’assurer que les politiques macroéconomiques favorisent les droits sociaux et la réduction de la pauvreté ;
2. Lutter contre la pauvreté et pour les droits sociaux avec une stratégie intégrée fondée sur les droits et concrétisée par un plan d'action ;
3. Mettre en œuvre des politiques pour des emplois de qualité qui garantissent que personne ne soit exclue de ces emplois ;
4. Investir pour l’accès de tous à une éducation publique universelle, gratuite et de qualité, à un apprentissage global tout au long de la vie et à une formation technique et professionnelle ;
5. Accroître les fonds de l'UE pour financer des actions soutenant des stratégies intégrées de lutte contre la pauvreté, menées avec la société civile ;
6. Soutenir le partenariat avec les personnes en situation de pauvreté et en faire le moteur des droits sociaux grâce à un dialogue régulier et efficace avec les personnes en situation de pauvreté et les ONG.

Notamment, nous ne croyons pas que la croissance va à elle seule régler les problèmes de pauvreté. D’autre part, nous insistons sur la nécessité d’associer le plus en amont possible la société civile, c’est à dire, les ONG et les personnes en situation d’exclusion.

Commentaires/ recommandations

* Les politiques contre la pauvreté et l’exclusion, et notamment la stratégie contre la pauvreté doivent être incluses dans le PNR ;
* EAPN France insiste sur l’absolue nécessité d’évaluer, ex-ante et empiriquement, les conséquences sociales en matière de pauvreté et d’exclusion des mesures inscrites au PNR, ce qui n’est pas le cas actuellement.